Chapitre 5

Évaluation — Détermination des hypothèses Déchéances et retraits partiels (UL)

1. Comment s'exprime l'hypothèse?

- Dans la plupart des cas, l'hypothèse varie en fonction de la durée de la police depuis l'émission.
- · Parfois, 2 hypothèses sont requises :
 - Dans le cas d'un retrait partiel, deux hypothèses sont requises : le montant retiré et le taux de retrait partiel.

2. Éléments ayant un impact:

- · le produit d'assurance et les options offertes;
- · l'âge atteint de l'assuré;
- · la durée depuis l'établissement de la police;
- · le mode de paiement et la fréquence des primes;
- · la situation concernant le paiement des primes;
- · la taille de la police; le raffinement du titulaire de polices
- · la compétitivité de la police, les frais de rachat, les primes de persistance, l'impôt à payer au retrait et d'autres incitatifs ou éléments de dissuasion en matière de retrait;
- · le raffinement de l'intermédiaire de vente, le système de distribution de l'assureur et ses politiques de versement des commissions, de conversion, de remplacement...

3. Source des données

- · L'expérience de l'assureur en matière de retrait est pertinente et habituellement crédible.
 - Demande moins d'exposition que la mortalité
- Comme l'expérience est habituellement mesurée par durée depuis l'émission :
 - L'expérience n'est pas disponible pour les nouveaux produits ni aux durées plus longues concernant des produits récents.
 - Besoin d'une autre source

4. Quelques considérations particulières par produit :

- · Polices libérées
 - Le taux de retrait sont assumés être nuls pour une police libérée sans aucune prestation de non-déchéance (e.g. Valeur de rachat)
- · Pointe (Cliff)
 - Augmentation soudaine et importante des sommes au retrait.
 - Cette augmentation peut découler de:

- la meilleure estimation des taux de retrait serait zéro à mesure que l'on se rapproche de la pointe et demeurerait à ce niveau pendant un certain temps avant d'atteindre la pointe.
- À moins d'indications d'expérience contraires
- · Déchéances anti sélectives (Polices temporaires renouvelables)
 - Les taux de déchéance applicables aux produits d'assurance temporaire renouvelable peuvent être présumés afficher une augmentation temporaire lorsque les taux de prime augmentent à une date de renouvellement.

- Déchéances anti-sélectives : Tendance à la déchéance de la part des titulaires de polices en santé ou à la non-déchéance chez les titulaires de polices qui ne sont pas en santé.
 - Déchéances pour lesquelles la mortalité serait identique à celle des assurés nouvellement sélectionnés.
- En général, les assurés en santé sont plus susceptibles de mettre un terme à leurs polices à la date de renouvellement que les assurés éprouvant des problèmes de santé; il en découle donc une détérioration de la mortalité pour les assurés restants
 - · Non mesurable de façon fiable
- Autres produits : Indices de possibilité de présence de déchéances anti sélective
 - · augmentation des primes d'assurance temporaire renouvelable;
 - diminution des prestations ou augmentation des primes en vertu d'un contrat d'assurance ajustable;
 - prime requise pour éviter la cessation d'une assurance vie universelle dont la caisse d'accumulation est épuisée;
 - · diminution du barème des participations;
 - offre de polices de remplacement supérieures, notamment suite à l'instauration d'une catégorie de tarification préférentielle;
 - · augmentation importante mais temporaire (pointe) des valeurs de non-déchéance;

- · diminution de la cote de crédit de l'assureur.
- En plus de requérir une hypothèse sur le taux de déchéance additionnelle au renouvellement, l'actuaire devra faire une hypothèse sur la proportion de ces déchéances additionnelles qui sont des déchéances anti-sélectives. L'actuaire devra également modifier son hypothèse de mortalité pour la cohorte n'ayant pas abandonné leur police.

5. MED

· Marge élevée: 20 %

· Marge faible: 5 %

 Pour s'assurer que la marge pour écarts défavorables fasse augmenter le passif des polices, le choix entre l'addition et la soustraction pourrait devoir varier selon certains scénarios (scénario d'intérêt, l'âge de l'assuré, la durée de la police et d'autres paramètres)

6. MED - Considérations additionnelles

- Situations où une diminution des taux de déchéance accroît le passif des polices (Sinon, c'est l'inverse)
 - la politique de rémunération encourage la persistance; ou
 - l'annulation d'un contrat serait clairement préjudiciable au titulaire de police.